

# VIGNOLS INFO

photo Isabelle VIALLE

## Le mot du maire

L'année 2015 s'est terminée très mouvementée. Nous avons vécu au mois de novembre des moments qui marqueront pour toujours l'histoire de notre pays, l'horreur, le massacre. Espérons que l'année 2016 tournera la page avec des jours meilleurs.

En décembre, vous avez pris une décision pour notre grande région « Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente ». Cette nouvelle entité s'organisera autour d'une métropole Bordelaise rassemblant sur son aire urbaine des réseaux de petites villes et bourgs ruraux, avec des espaces urbains plus ou moins denses et de vastes zones rurales. A nous les ruraux de faire entendre notre voix, nos besoins (ils sont nombreux). Nous n'hésiterons pas à soutenir et à mettre en avant notre région.

Ligne à haute tension : pour certains foyers vous avez été perturbés par des coupures de courant en Octobre et Décembre, parfois plus de 24h, dues à des chutes de câbles de la ligne haute tension. ERDF a décidé de faire passer notre secteur en priorité concernant l'enfouissement des réseaux: travaux prévus pour 2016.

Haut débit : après de longs débats avec le SDAN (schéma directeur régional d'aménagement numérique) un accord est intervenu fin novembre sur l'implantation d'armoires fibrées au poste téléphonique d'Orange, au lieu dit « Le lavoir », dans le bourg. Les travaux devraient démarrer en Février 2016 pour une durée de 6 mois. Un grand espoir d'avoir un réseau Internet avec un débit raisonnable en juin 2016.

La commune a pris, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2016, la compétence périscolaire (garderie des enfants le matin avant l'école et le soir après l'école). Cette compétence n'étant pas obligatoire pour l'agglomération du bassin de Brive, celle-ci la restitue aux communes ayant un centre de loisirs. A partir de cette date, le personnel sera pris en charge par la commune, ainsi que la gestion administrative de ce service, important pour nos familles qui ont des enfants en bas âge, qui partent tôt le matin et rentrent tard le soir.

Les heures et le fonctionnement restent inchangés.

Je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux habitants, vous êtes nombreux à avoir choisi notre commune.

Tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter les meilleurs vœux de santé, de bonheur. Que 2016 vous apporte, ainsi qu'à vos familles, la joie, la réussite dans vos projets.

Bonne Année à Tous.



## La Poste

### Quel avenir pour notre bureau de poste ?

La Poste, confrontée notamment à la concurrence d'Internet, entend s'adapter et accélérer la réorganisation de son réseau: moins de courrier, plus de colis, mais aussi ambition de consolider sa place dans le secteur bancaire avec la Banque Postale, tels sont les éléments de son équation.

Pour la résoudre, La Poste dispose de plusieurs cordes à son arc: réduction des horaires d'ouverture (c'est le cas de Vignols depuis plusieurs années), suppression pure et simple de bureaux de poste (suite inéluctable de la réduction des horaires d'ouverture), transformation en agence postale communale, création de « facteurs-guichetiers », mis en place pour une durée de trois ans...

Face à cette situation, le Conseil Municipal, souhaitant prendre la main pour éviter la décision autoritaire et probablement inéluctable de fermer notre bureau de poste, a délibéré le 19 octobre 2015 pour la transformation de celui-ci en agence postale communale.

Il n'existe pas de solution idéale, et celle-ci comporte l'inconvénient de ne pas pouvoir traiter les opérations bancaires par procuration.

En revanche, plusieurs avantages:

- le service passe sous la responsabilité de la Commune, que La Poste aide financièrement pour cela.
- toutes les opérations postales restent possibles
- pour les opérations bancaires, les dépôts et les retraits sont possibles, avec une limite de 350 euros par semaine pour ceux-ci.
- mais aussi, et surtout, l'agence postale peut devenir un lieu d'accueil, d'information, d'orientation pour d'autres services que la poste, par exemple la CAF, la MSA... rapprochant ainsi les services des habitants. Dans cet esprit, l'Etat encourage ce genre de démarche notamment avec La Poste, pour maintenir un service public de qualité en milieu rural en améliorant leur accessibilité

Nous avons l'ambition et la volonté de nous inscrire dans ce projet. Nous nous sommes donné une année de travail pour y parvenir et maintenir un service public de qualité. Dans ce laps de temps, Vignols conserve son bureau de poste, et a obtenu qu'il reste ouvert 24 heures par semaine jusqu'au 1er novembre 2016.

Sommaire:

page 1: Le mot du maire et La poste

page 2: Rétrospective des travaux 2015

page 3: Zoom sur l'instance gérontologie

Page 4: les brèves, l'agenda et le carnet

## Le cimetière :

La nécessité d'un agrandissement se faisait, malheureusement, sentir. C'est maintenant chose faite. Côté sud (la route), le mur extérieur a été prolongé dans la continuité de l'existant. Côté ouest (le parking du bas), un portail a été posé et permettra, dans le futur,

d'accéder directement au cimetière. A l'intérieur, des allées ont été créées offrant ainsi de nouvelles concessions à la vente.

Dans le futur, il faudra évidemment remplacer les clôtures provisoires par des clôtures définitives, et terminer les allées. Mais cela est pour plus tard.



## La dissimulation des réseaux :

Phase préalable à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement du Bourg (P.A.B), ces travaux ont perturbé la vie du bourg durant les six premiers mois de l'année 2015. Il s'agit de l'enfouissement des réseaux de distribution électrique, d'éclairage public et de téléphone. Le syndicat des eaux a profité de cette opportunité pour remplacer le réseau d'eau potable. Les syndicats d'électrification et des eaux ont financé les travaux concernant l'électricité et l'eau. Il reste à la charge de la commune les travaux d'éclairage public et de réseau téléphonique soit 15136 € hors taxes après déduction des subventions.

## Electricité et eau grange " Roussely"

Saisissant l'opportunité des travaux d'enfouissement, circuit électrique et eau ont été installés dans la grange. Ceci évite le déploiement d'installation volante souvent à la limite de la norme et de la sécurité.

## La voirie :

Comme chaque année, des tronçons de voirie communale ont été rénovés. Il s'agit :

- de la jonction de avenue du 8 mai et de l'avenue de Pompadour (Le colombier),
- de la voirie du village de La Chassinie et de la jonction des CD 7 et 7 E à la Baugelie.

## Terrain Rossignol :

Ce terrain situé sur la départementale sous le garage Darlavoix est en cours d'acquisition par la commune. Il servira de réserve foncière et pourrait servir de parking et faciliter le stationnement et renforcer la sécurité sur le CD lors de grosses manifestations (match de foot, tournoi de boules, fête votive, enterrements et autres).

Cet achat est financé par la vente de biens sans maître.

## Maison Coudert :

Cette maison en grande vétusté, située centre bourg et donnée à la commune par Mr Hugues Coudert, est maintenant démolie.

## L'église :

Il s'agit des travaux extérieurs et intérieurs de rénovation du bâtiment. Compte tenu de l'importance du financement à mobiliser, ces travaux se réaliseront sur 6 ou 7 années.

La première tranche (2015) concerne les extérieurs du clocher, charpente, toiture, enduit de parement, porte et perron. D'un montant de 100465 € hors taxe, ces travaux sont financés par le Conseil général 65%, l'Agglo de Brive 11% et la commune 24%. Ils devraient se terminer dans les premiers mois de 2016.

La deuxième tranche (2016) concerne elle aussi les extérieurs notamment la reprise d'enduit de parement et de la toiture de la nef et de la chapelle sud. Ces travaux d'un montant de 33000 € hors taxe sont financés à 65% par le Conseil général et 35% par la commune.

La troisième tranche (2017) concerne encore les extérieurs, la chapelle nord cette fois. Repositionnement de la porte d'entrée, reconstruction du mur de la chapelle nord à leurs places originelles et réfection de la toiture. Le montant de cette tranche est de 111000 € hors taxe financés de la même manière que la tranche deux.

Viendront ensuite les intérieurs mais ces travaux ne seront réalisés que si les conditions de financement du moment sont acceptables pour les finances de la commune.

C'est d'ailleurs pour cette raison que la commune fait appel au mécénat, en collaboration avec la fondation du patrimoine. Ainsi, chacun pourra, s'il le souhaite, faire un don et contribuer à la restauration d'un bâtiment communal.

## Les achats de matériel :

A la salle polyvalente, installation d'un four et remplacement du lave vaisselle.

Au restaurant de l'école, remplacement de la chambre froide et complément de tables de restauration. Tout le mobilier du restaurant scolaire est maintenant remplacé.



**Participez à la rénovation  
de l'église St Laurent  
de Vignols  
lancement de la  
campagne de mécénat  
2e trimestre 2016**

[www.fondation-patrimoine-limousin.com](http://www.fondation-patrimoine-limousin.com)



## Manteau cherche propriétaire, Propriétaire cherche manteau.

Un échange involontaire de manteau s'est produit le 5 décembre 2015 à l'issue du repas des aînés à la salle polyvalente. Une femme est donc restée sans manteau ou plutôt avec un manteau qui n'est pas le sien, une autre est partie avec un manteau qui ne lui appartient pas. Si vous reconnaissez votre vêtement merci de vous adresser à la mairie pour le récupérer mais aussi et surtout pour restituer le manteau emmené par inadvertance. Par avance merci.



## ATTENTION TELEVISION 5 AVRIL

C'est à cette date que la réception TNT terrestre ou satellite devra évoluer vers la Haute Définition (HD). Les équipements simple définition (SD) seront obsolètes et l'écran sera noir. Etes vous concernés ? Vous êtes les seuls à le savoir et en cas de doute vous pouvez soit visiter le site internet [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou plus simplement contacter votre revendeur qui saura vous conseiller.

## Jardin public :

Depuis peu, quelques jeux ont été installés au square : barres parallèles, barres fixes, pas de géants et slalom qui pourront faire le bonheur des enfants de 3 à 12 ans, sous la responsabilité de leurs parents bien entendu !



## Carnet

### DECES

COURNIL Raymond ,	le 12 août 2015
DETTINGER Liliane, épouse GARDIN	le 21 novembre 2015
LAVAUD Yvonne, épouse POUMEAU	le 22 décembre 2015
VALLADE Louis	le 02 janvier 2016

### MARIAGE

PRODEL Frédéric et POUJOL Sabrina le 1<sup>er</sup> août 2015

### NAISSANCES

BESSON Lou, née à Brive la Gaillarde	le 27 juillet 2015
DUROUX Alban, Gabriel, né à Brive la Gaillarde	le 25 août
PLAZE Axel, André, Antonin né à Brive la Gaillarde	le 08 décembre 2015

## Le Téléthon à Vignols :

Le vendredi 4 décembre, les enfants des écoles ont mis toute leur énergie en participant aux divers jeux organisés par leurs enseignantes, aidées des parents et de bénévoles. Gâteaux et boissons chaudes offerts par le comité des fêtes les ont réconfortés. Un grand merci !

Puis le samedi 12 décembre a eu lieu le repas des associations au profit du Téléthon : plus de 180 personnes étaient présentes à la salle polyvalente de Vignols, autour d'un bon repas préparé et servi par Daniel Roche et les bénévoles. Dans une ambiance déchaînée assurée par Patrick et ses acolytes, les portes se sont fermées au petit matin.

Merci aux associations pour votre implication et à vous tous pour votre générosité qui a permis de verser 1752 € au téléthon.

## Repas des Aînés du 5 décembre :

Ce traditionnel repas qui a eu lieu cette année un samedi, élections obligent, a réuni une bonne centaine de personnes. Jeunes et moins jeunes apprécient toujours de se retrouver autour d'un bon repas et dans une ambiance chaleureuse.

## Les samedis du CCAS... suite:

Depuis un an maintenant, le CCAS rassemble régulièrement les générations.

Nous avons débuté par une rencontre connaissance, puis jeux de société, puis sortie cinéma à Chabrignac

en covoiturage, puis découverte de la flore sur le sentier des Bardissières. Nous sommes toujours motivées, d'autant plus que ce samedi 9 janvier, nous étions une trentaine de personnes, toutes générations confondues, à s'affronter au scrabble, aux dames, à taper la belote ou... à bavarder, tout cela autour de la galette. Alors à bientôt !



## Agenda

Il est possible que certaines manifestations ne soient pas annoncées par les associations organisatrices à la date de parution de ce bulletin. Des dates peuvent également être modifiées. Ceci est indépendant de notre volonté.

Le 07 février: Randonnée de la chandeleur par l'amicale des sentiers pédestres de Vignols.

Le 13 février: Concours de belote du club de Foot.

Le 20 février: Poule au gibier par la chasse communale.

Le 12 mars: Loto des parents d'élèves.

Le 28 mars: Repas des oeufs organisé par le comité des fêtes.

Le 16 avril: Repas de la chasse communale.

Le 23 avril: Repas de la pétanque organisé par l'amicale bouliste.

Le 1<sup>er</sup> mai: Repas du blanc, organisé par le comité des fêtes.

Le 15 mai: 16<sup>e</sup> randonnée des Viaducs, toute la journée, organisée par l'amicale des sentiers pédestres.

Le 25 juin: Kermesse des écoles.

# L'INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DE JUILLAC

## POINT INFORMATION

L'Instance en collaboration avec le Conseil Départemental (signature d'une convention) a pour mission l'**accueil**, l'**information** et l'**écoute** des **personnes de 60 ans et plus, des personnes handicapées** ainsi que de leurs proches et des professionnels.

## AIDE ADMINISTRATIVE

L'Instance de Coordination dispose d'un service d'aide administrative afin d'accompagner ceux qui le souhaitent dans leurs démarches (dossiers APA, AAH, PCH...)

L'Instance privilégie la visite à domicile dès lors que la personne ne peut se déplacer.

## SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Ce service de **proximité** pour les personnes âgées, handicapées et leur famille est géré par l'instance et a pour objectif:

D'assurer un maintien à domicile de **qualité** (personnel formé et fidèle)

De coordonner les interventions des différents professionnels au domicile de la personne âgée

D'organiser le retour à domicile après une hospitalisation

De préparer l'entrée en établissement et de prévenir des situations d'urgence afin d'éviter une hospitalisation.

Ce service est mis en partenariat avec tous les professionnels du maintien à domicile.

## SERVICE MANDATAIRE

L'Instance à la demande du particulier a pour objectif de :

°Rapprocher l'offre et la demande d'emploi, c'est à dire, vous aider si vous le désirez à rechercher une aide à domicile.

°Accomplir à votre place les formalités administratives :

- déclarations d'embauche et trimestrielles (URSSAF)
- contrat de travail des aides à domicile
- bulletin de salaire
- formalités administratives relatives à la gestion du personnel

- suivi des dossiers APA auprès du Conseil Départemental.

Vous êtes l'employeur de votre aide à domicile

## Enquête sur le marché de Vignols:

63 % de personnes ont répondu à cette enquête soit 25 % des bulletins émis, ce qui correspond à la norme de ce type d'enquête.

100 % sont satisfaits des produits proposés.

87 % pensent que l'endroit est idéal.

Place de la Mairie - 19350 JUILLAC

05 55 25 24 08

*Pascale BOISSIERAS — Présidente de l'Instance*

*Sèverine LASTERNAS — Coordinatrice*

*Laëtitia BOTTER — Personne ressource*

## MOT DE LA PRESIDENTE :

Ce rappel de l'action de l'ICA de Juillac me permet de renouveler mes remerciements auprès des 9 communes sur les 10 concernées par l'action de l'association qui ont réaffirmé leur soutien et qui témoignent de solidarité et de vigilance envers le maintien des services de proximité sur notre territoire :

- accompagner nos aînés et les publics concernés à rester chez eux dans les meilleures conditions.
- renforcer le lien social qui nous unit.

**C'est la volonté de l'Instance.**

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente,

**DES ATELIERS COMPLEMENTAIRES seront proposés en 2016.**

Équilibre, mémoire, informatique...

## BAVARD'AGE

Pour répondre à une réflexion sur l'isolement et la solitude des personnes âgées du canton, nous avons mis en place un réseau « bavard 'âge ». Des bénévoles formés, motivés et dynamiques effectuent des visites à domicile chez les personnes qui en font la demande pour discuter, échanger et rompre la solitude.

Si vous souhaitez être bénévole ou personne visitée n'hésitez pas à nous contacter...

## PORTAGE DE LIVRES A DOMICILE

Ce service a pour but de permettre aux adhérents de bénéficier d'un portage d'ouvrages sélectionnés par le personnel de l'instance et la bibliothécaire de notre secteur en fonction des goûts et des souhaits exprimés au moment de l'inscription. Le portage permet par un passage régulier du personnel de l'Instance de rompre l'isolement.

Viennent ensuite des suggestions qui seront toutes examinées.

Un marché par mois le samedi, rue en sens unique pour le parking, marché de Noël, plus de choix de poisson, des fleurs à l'automne et au printemps, des légumes et fruits locaux, des plats cuisinés, plus de publicité, plus de diversité dans le pain et les pâtisseries, à suivre....

## Ouverture du bureau de Poste.

voici les nouveaux horaires d'ouverture du bureau de poste.

lundi :	9h00- 12h30 et 13h30-16h30
mardi:	10h00- 12h30 et 13h30-16h30
mercredi:	8h30- 12h30
jeudi:	8h30- 12h30 et 13h30-16h30
vendredi:	8h30- 12h30
samedi:	9h00- 12h00

Ces horaires restent valables jusqu'au 1 novembre 2016

**Le Maire  
le conseil municipal  
le C.C.A.S  
et le personnel de la commune**



**vous présentent  
leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2016**